



**Conseil des Arts
du Canada**

**Canada Council
for the Arts**

Le Conseil des Arts
du Canada a 50 ans 

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS 2006-2007

**Mise en œuvre
de l'Article 41 de la
*Loi sur les langues officielles***

Juin 2007

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Table des matières

Renseignements généraux	p. 3
Sommaire de la contribution du Conseil à l'atteinte des résultats visés	p. 5
État des réalisations détaillé 2006-2007	p. 8
Liste de diffusion	p. 23
Rapport de rencontres	p. 24
Tableaux	p. 39
<i>Annexe I – Aide du Conseil des Arts du Canada aux francophones hors Québec (1999-2000 à 2006-2007)</i>	
<i>Annexe II – Aide du Conseil des Arts du Canada aux anglophones du Québec (1999-2000 à 2006-2007)</i>	

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

ÉTAT DE RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2006-2007

Renseignements généraux

Institution fédérale :	Conseil des Arts du Canada
Adresse :	350, rue Albert, C. P. 1047 Ottawa, Ontario K1P 5V8
Site Web :	www.conseildesarts.ca
Ministre responsable :	L'honorable Beverley J. Oda Ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO :	Robert Sirman Directeur Manon Dugal Chef, Ressources humaines Championne des langues officielles
Mandat :	Le Conseil des Arts du Canada est une société d'État indépendante du gouvernement et responsable devant le Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien. Il a été créé par un décret du Parlement en 1957. En vertu de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , il a pour mandat « de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art ». Dans l'exécution de son mandat, le Conseil appuie la production d'œuvres méritoires et favorise l'excellence dans une large gamme de disciplines artistiques, dans les deux langues officielles et dans les différentes régions du pays.

<p>Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'Article 41 : Titre exact :</p> <p>Adresse postale :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Katherine Berg</p> <p>Conseillère spéciale</p> <p>Conseil des Arts du Canada 350, rue Albert, C. P. 1047 Ottawa, Ontario, K1P 5V8</p> <p>katherine.berg@conseildesarts.ca</p>
<p>Coordonnatrice du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) Titre exact :</p> <p>Adresse postale :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Carole Boucher</p> <p>Agente de programme, Lettres et édition</p> <p>Conseil des Arts du Canada 350, rue Albert, C. P. 1047 Ottawa, Ontario, K1P 5V8</p> <p>carole.boucher@conseildesarts.ca</p>
<p>Coordonnateurs régionaux :</p>	<p>Le Conseil des Arts n'a pas de coordonnateurs en régions.</p>

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Sommaire de la contribution du Conseil des Arts du Canada à l'atteinte des résultats visés

Introduction

Les activités du Conseil des Arts du Canada (le Conseil) sont de rechercher, soutenir, diffuser, promouvoir et célébrer les meilleures œuvres canadiennes d'artistes et les activités d'organismes artistiques professionnels. Il s'acquitte de sa tâche selon un processus d'évaluation par les pairs et au moyen de subventions, de services, de récompenses et de prix.

Les programmes du Conseil sont ouverts aux artistes et aux organismes artistiques de toutes les régions du Canada. Ses programmes et services sont tous offerts dans les deux langues officielles conformément à la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Le Conseil attache une grande importance aux questions touchant aux langues officielles. Depuis le début, il s'est fermement engagé à favoriser le développement et l'épanouissement de l'expression artistique des communautés de langue officielle en milieu minoritaire (CLOSM).

Le présent rapport fait état des résultats découlant des activités réalisées par le Conseil des Arts du Canada dans l'exercice 2006-2007, dans le cadre de son plan d'action qui porte sur la période allant du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2008, en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Les activités du Conseil s'inscrivent dans les résultats suivants, identifiés dans le cadre horizontal de gestion du gouvernement du Canada en matière de langues officielles :

- ***L'enrichissement des activités culturelles mettant en valeur l'identité canadienne.*** L'appui et la reconnaissance accordés par le Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM mettent en valeur leur contribution à leur communauté et à la société canadienne. En se reconnaissant à travers la vision et les réalisations des artistes, les membres du public ont un sens approfondi de leur identité canadienne.
- ***La vitalité des communautés renforcée.*** L'appui du Conseil permet aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM de créer de nouvelles œuvres, de les présenter et de les diffuser au sein de leur communauté et à travers le pays. Ces activités enrichissent et renforcent la vitalité des communautés. La reconnaissance accordée aux artistes par le biais des prix et bourses gérés par le Conseil aide à souligner la qualité de leurs réalisations et créent un sentiment de fierté auprès du public.
- ***La dualité linguistique est renforcée au sein des institutions de la société canadienne et reflétée à l'étranger.*** Grâce aux succès des artistes et des organismes artistiques des CLOSM sur la scène canadienne et internationale, la valeur de la dualité linguistique est renforcée au Canada et à l'étranger.

Sommaire des principales activités réalisées selon les catégories d'intervention suivantes :

Les principaux résultats atteints par le Conseil en 2006-2007 comprennent les activités suivantes :

A. Sensibilisation (activités internes)

- Les publications et l'information du ministère du Patrimoine canadien ainsi que du Commissariat aux langues officielles sur les derniers développements concernant la mise en oeuvre de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) ont été diffusées à l'intérieur du Conseil. Les responsables ont tenu de nombreuses réunions internes pour planifier et coordonner la mise en oeuvre de l'Article 41 au Conseil.

B. Consultations (partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

- Le Conseil a participé à des réunions de consultation avec des représentants des artistes et des organismes artistiques des CLOSM ainsi qu'aux groupes de travail sectoriels coordonnés par le Ministère. Il a participé à des rencontres avec les communautés pour discuter du Partenariat interministériel avec les communautés des langues officielles (PICLO) et pour explorer des pistes de collaborations futures. Les agents de programme ont rencontré des artistes et des représentants des organismes artistiques sur le terrain. Le Conseil a également participé à la mise à jour de *l'Étude sur le positionnement de la francophonie canadienne au sein des grandes institutions culturelles fédérales*.

C. Communications (Transmission d'information aux CLOSM)

- Le Conseil a organisé trois séances d'information dans deux provinces auprès des artistes et des organismes artistiques francophones (Nouveau-Brunswick et Alberta) et a fait des présentations lors des rencontres importantes telles que le Forum sur l'artiste créateur (Caraquet, N.-B.), le Forum des émergences (Moncton, N.-B.), Contact Ontario et Contact Alberta. Il a organisé deux séances d'information auprès des artistes anglophones du Québec (Montréal et Saint-Sauveur). Il a élaboré un plan pour les activités d'information de 2007-2008. Le Conseil a également mis à jour l'information sur son site web destinée aux artistes et organismes artistiques des CLOSM pour la rendre plus accessible aux communautés. Le Conseil s'est assuré que les outils de communications développés pour souligner son 50^e anniversaire (annonces, site Web) tiennent compte des réalisations des artistes et des organismes artistiques des CLOSM.

D. Coordination et liaison (Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

- Le Conseil a participé aux réunions du comité des signataires concernant l'avenir de *l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne* qui vient à terme en 2008. Il a participé aux rencontres des groupes sectoriels de travail coordonnées par le ministère du Patrimoine canadien ainsi qu'aux consultations avec le Ministère et la communauté sur l'avenir du PICLO

qui viendra à terme en 2008 également. La coordonnatrice pour l'Article 41 a participé aux rencontres des coordonnateurs nationaux organisées par le ministère du Patrimoine canadien. À l'interne, les responsables incluant le directeur de la Division des Arts, la coordonnatrice nationale, la coordonnatrice pour le PICLO et les responsables des programmes ont travaillé de concert pour la mise en œuvre de l'Article 41 au Conseil.

E. Financement et prestation des programmes

- Le Conseil a continué à appuyer les artistes et les organismes artistiques des CLOSM pour la création, la production et la diffusion de leurs œuvres dans les communautés, à travers le Canada et à l'étranger.
- Grâce aux fonds additionnels reçus du gouvernement, le Conseil a pu accroître son soutien au fonctionnement des organismes des CLOSM en 2006-2007. Le montant total que ces derniers ont reçu s'élève à plus de 3,3 millions de dollars.
- Des artistes des CLOSM se sont distingués aux Prix gérés par le Conseil, y compris les Prix littéraires du Gouverneur général 2006 (un lauréat, Hugh Hazelton, de Montréal, et huit finalistes—cinq anglophones et trois francophones), le Prix en théâtre pour jeunes publics (le Théâtre populaire d'Acadie pour une co-production intitulée « Conte de la lune ») et aux Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques (un lauréat, Paul Mathieu, de Vancouver, qui a reçu le Prix Saidye-Bronfman).
- Le Conseil a continué à gérer le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Le montant total de 600 000 \$ (300 000 \$ pour chaque communauté linguistique) a été transféré au Conseil par le ministère du Patrimoine canadien. Les fonds ont aidé à augmenter l'appui du Conseil aux projets des artistes et des organismes artistiques des CLOSM.
- Le Conseil a poursuivi la mise en œuvre de mesures positives pour que les pairs chargés d'évaluer les demandes prennent en compte le contexte dans lequel vivent les artistes et organismes en milieu minoritaire.

F. Reddition des comptes

- Le Conseil a préparé un compte rendu détaillé sur le nombre de subventions et les montants accordés par le Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM ainsi que des statistiques sur la participation des artistes provenant des CLOSM aux comités d'évaluation du Conseil.

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'Article 41 de la LLO et des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>- Partage de l'information sur l'Article 41 à l'intérieur du Conseil et mise à jour des derniers développements concernant la LLO incluant la <i>Loi modifiant la LLO</i></p> <p>- Réunions internes des responsables concernant la mise en œuvre de l'Article 41</p>	<p>- Distribution par la coordonnatrice nationale de l'information concernant l'Article 41 provenant du ministère du Patrimoine canadien (eg., <i>Bulletin 41-42</i>, les Rendez-vous de la Francophonie, le <i>Guide à l'intention des institutions fédérales</i>) et du Commissariat aux langues officielles (eg. <i>Bulletin Infoaction</i> et d'autres publications) aux hauts gestionnaires et aux employés du Conseil incluant les responsables de programme, les ressources humaines, ainsi que les services d'information et de communication et de la recherche</p> <p>- Une dizaine de réunions internes du directeur de la Division des Arts, des responsables de programmes, des agents d'information et de recherche, de la coordonnatrice responsable du PICLO et de la coordonnatrice nationale concernant la mise en œuvre de l'Article 41 et du PICLO dans les programmes du Conseil</p>	<p><i>Les indicateurs sont les mesures de sensibilisation menées au Conseil à l'égard de l'Article 41.</i></p> <p>- Le conseil d'administration, la haute direction et les employés sont mieux informés des activités des communautés et sont davantage sensibilisés à leurs besoins.</p> <p>- Il y a une plus grande collaboration parmi les employés du Conseil à l'égard de la mise en œuvre de l'Article 41. Le réseau interne d'information et de collaboration est renforcé.</p> <p>- Il y a une meilleure connaissance et intégration des préoccupations des CLOSM dans le développement des politiques et des programmes du Conseil, ce qui facilitera la préparation du prochain plan d'action du Conseil pour la mise en œuvre de l'Article 41 (2008-2011).</p> <p>- Les employés connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'Article 41 et en tiennent compte dans la gestion des programmes.</p>

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

B. CONSULTATIONS (partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

Résultat visé : Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et mandats respectifs.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>- Participation du Conseil aux consultations avec les groupes sectoriels de travail</p> <p>Réunions de consultation avec les communautés</p>	<p>- Le Conseil a participé aux groupes de sectoriels de travail coordonnés par le ministère du Patrimoine canadien en 2006-2007.</p> <p>-Le Conseil a participé à des rencontres avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) sur les tendances et avec la haute direction du Conseil.</p>	<p><i>Les indicateurs comprennent le nombre de réunions ainsi que les suites à celles-ci, et le niveau de participation du Conseil.</i></p> <p>- Les réunions des groupes de travail permettent à tous les intervenants du secteur de discuter des derniers développements qui seront pris en compte dans la gestion des programmes concernant leurs secteurs respectifs.</p> <p>- Suite à une réunion préparatoire avec la FCCF, la rencontre annuelle TENDANCES a eu lieu le 17 octobre 2006, à laquelle une trentaine de personnes du Conseil, de la communauté et du Ministère ont assistés. Cette rencontre a été suivie par une réunion le 6 décembre 2006 entre le président et d'autres représentants de la FCCF et le directeur du Conseil pour faire le point sur les priorités de la communauté artistique francophone et explorer des pistes de collaboration futures.</p>

Conseil des Arts du Canada

<ul style="list-style-type: none"> - Consultations sur le PICLO - Rencontres avec les artistes et des représentants des organismes artistiques - Consultations sur <i>l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne (l'Entente multipartite)</i> - Participation à des projets de recherche en collaboration avec la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil a rencontré les représentants de la FCCF (le 6 juin 2006) et du <i>English-Language Arts Network (ELAN)</i> (le 11 décembre 2006) pour discuter de la mise en œuvre du PICLO en 2006-2007 (NB : en 2005-2006, il n'y avait pas eu de transfert de fonds PICLO du Ministère) - Les agents de programme ont continué à rencontrer les artistes et les organismes artistiques sur le terrain. - La coordonnatrice nationale a participé aux réunions organisées par le Ministère en collaboration avec les autres signataires de l'Entente incluant la FCCF concernant l'avenir de l'Entente qui venait à terme le 31 mars 2007. - Le Conseil a participé à la mise à jour de <i>l'Étude sur le positionnement de la francophonie canadienne au sein des grandes institutions culturelles fédérales</i>, réalisée par la FCCF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces rencontres ont permis de faire le point sur les nouveaux développements dans le dossier du PICLO et de discuter des orientations futures dans l'appui du Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM. - Les responsables de programme sont mieux renseignés sur les priorités des artistes et des organismes artistiques des CLOSM et assistent à leurs présentations. - Les signataires se sont entendus pour prolonger l'Entente jusqu'au 1^{er} avril 2008, afin de permettre d'entreprendre une évaluation externe de l'Entente et de déterminer ses orientations futures. Le Conseil s'est engagé à participer au processus d'évaluation et de réflexion sur l'avenir de l'Entente. - L'Étude a été publiée en mars 2007.
---	---	--

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur les rencontres avec les communautés - Organisation de séances d'information auprès des artistes et des organismes artistiques des CLOSM 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport portant sur les rencontres avec les artistes et les organismes artistiques des CLOSM est joint à l'état des réalisations pour l'exercice 2006-2007. - Le Conseil a participé activement à de nombreux événements organisés par les artistes et les organismes artistiques des CLOSM en participant à des tables rondes, des sessions d'information ou en tenant le kiosque du Conseil. Il a organisé trois séances d'information dans deux provinces (Nouveau-Brunswick et Alberta) auprès des artistes francophones. Il a fait des présentations à des rencontres importantes telles que le Forum sur l'artiste créateur (Caraquet, N.-B.), le Forum des émergences (Moncton, N.-B.), Contact Ontario, Contact Alberta et lors de la rencontre des ministères fédéraux et de la communauté francophone à Red Deer (AB). Au Québec, le Conseil a organisé deux séances d'information, la première à Montréal dans le cadre du <i>6th Montreal Self-Employed Artists Conference</i>, et la deuxième à Saint-Sauveur, adressée aux artistes anglophones en arts visuels des Laurentides. 	<p><i>Les indicateurs comprennent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de rencontres; - le niveau de collaboration avec les organismes des CLOSM - le niveau de satisfaction des clients. <ul style="list-style-type: none"> - La collaboration entre les organismes sur le terrain et le Conseil dans l'organisation des sessions d'information est renforcée et devient plus efficace. - Les artistes expriment leur satisfaction à l'égard des sessions d'information. Le Conseil tient compte de leurs commentaires (écrits et verbaux) dans l'organisation de futures sessions. - Le Conseil devient plus stratégique dans l'organisation des séances d'information en région afin de rejoindre le nombre maximum d'artistes. - Le Conseil élabore un plan pour les activités d'information de 2007-2008 pour donner suite aux sessions précédentes et pour combler les lacunes. - Il y a une plus grande visibilité du Conseil et de ses activités en région. - En favorisant la transparence, le Conseil est plus accessible aux artistes.

Conseil des Arts du Canada

<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des médias des CLOSM - Rencontres des agents de programmes avec des artistes - Information en format électronique fournie aux artistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'organisation des séances d'information, le Conseil travaille en partenariat avec les communautés locales ainsi qu'avec les médias de ces communautés. Par conséquent, des articles paraissent souvent dans les journaux locaux. Chaque mois, le Conseil informe ELAN des dates limites de ses concours à venir et d'autres activités pour qu'elles soient affichées dans le bulletin électronique de l'organisation. - Les agents de programme ont eu de nombreuses rencontres avec des artistes et des représentants des organismes des CLOSM pour les informer sur les programmes du Conseil. - L'information sur ses programmes affichée sur le site Web du Conseil en anglais et en français est constamment révisée pour la rendre plus claire et plus accessible aux artistes. - Le guide destiné aux artistes et organismes artistiques francophones en situation minoritaire ainsi que celui destiné aux artistes et organismes anglophones du Québec sont affichés sur le site Web du Conseil. - Le Conseil a préparé une présentation PowerPoint en version anglaise et française utilisée dans les séances d'information pour aider les artistes à mieux connaître le Conseil et à préparer leurs demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les médias locaux et des communautés sont un moyen efficace de rejoindre les artistes et les organismes artistiques en régions. Le Conseil continue à renforcer le partenariat avec ELAN et la FCCF pour diffuser l'information aux artistes. - Les artistes et les organismes artistiques des CLOSM ont une meilleure compréhension des programmes du Conseil en pouvant communiquer directement avec les responsables de programmes. - Les artistes des CLOSM ont accès à de l'information qui répond mieux à leurs besoins. - L'information sur les programmes et les activités du Conseil est plus accessible aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM à travers le pays.
--	---	--

Conseil des Arts du Canada

<ul style="list-style-type: none">- Désignation de personnes dans chaque service pour servir de contact avec des artistes des CLOSM <ul style="list-style-type: none">- Les stratégies de communications du Conseil tiennent compte des artistes et des organismes artistiques appartenant aux minorités de langue officielle.	<ul style="list-style-type: none">- Les artistes peuvent communiquer avec des agents désignés dans chaque service qui servent de contact avec les artistes des CLOSM. <ul style="list-style-type: none">- Dans les stratégies de communications du Conseil pour marquer son 50^e anniversaire en 2007 (annonces, site Web), le Conseil tient compte des réalisations des artistes et des organismes artistiques des CLOSM.	<ul style="list-style-type: none">- Les demandes présentées au Conseil seront mieux établies et un nombre accru d'artistes et d'organismes feront appel au Conseil pour la première fois.- Le nombre de demandes et le taux de succès des artistes et organismes artistiques des CLOSM sont analysés sur une base ponctuelle. <ul style="list-style-type: none">- Le Conseil aide à promouvoir auprès du public les contributions des artistes et des organismes artistiques des CLOSM à la vie culturelle canadienne.
---	---	--

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

Résultat visé : Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.		
Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<ul style="list-style-type: none"> - Coordination interne au Conseil - Consultations sur <i>l'Entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne (l'Entente multipartite)</i> - Rencontres des Groupes sectoriels de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur de la Division des arts, la coordonnatrice nationale, la coordonnatrice pour le PICLO et les agents de recherche et d'information travaillent de concert pour réaliser la mise en œuvre de l'Article 41 au Conseil, ceci en collaboration étroite avec les services disciplinaires. - La coordonnatrice nationale a participé aux réunions organisées par le Ministère en collaboration avec les autres signataires de l'Entente concernant l'avenir de l'Entente qui venait à terme le 31 mars 2007. - Le Conseil a participé aux Groupes sectoriels de travail des secteurs artistiques francophones coordonnés par le Ministère. 	<p><i>Les indicateurs comprennent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les types de partenariats ; - le nombre de partenariats ; - le niveau de participation du Conseil. <ul style="list-style-type: none"> - La coordination interne s'assure que tous les acteurs concernés remplissent leurs responsabilités dans la gestion des programmes, les communications et l'information, ainsi que la recherche et l'analyse. - Les signataires se sont entendus pour prolonger l'Entente jusqu'au 1^{er} avril 2008, afin de permettre d'entreprendre une évaluation externe de l'Entente et de déterminer ses orientations futures. Le Conseil s'engage à participer au processus d'évaluation et de réflexion sur l'avenir de l'Entente. - Les réunions des groupes de travail permettent à tous les intervenants du secteur de discuter des derniers développements.

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Appui du Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM à travers le pays</p> <p>Appui aux artistes des CLOSM à poursuivre leur épanouissement artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour des projets de recherche, de réflexion, de création et d'expérimentation et de développement professionnel - pour des voyages de perfectionnement et pour le ressourcement <p>- Appui aux directeurs artistiques des compagnies et des centres d'artistes pour des voyages de ressourcement professionnel</p>	<p>En 2006-2007, des artistes et des organismes artistiques des CLOSM de neuf provinces et un territoire ont bénéficié de l'aide du Conseil.</p> <p>- En 2006-2007, le Conseil a octroyé plus de 2,6 millions de dollars à des artistes des CLOSM en subventions individuelles. (Ce montant inclut 231 000 \$ provenant du PICLO). <i>Exemples : Julie Lebel (Vancouver) a reçu une subvention aux professionnels de la danse pour un projet d'artiste. Ryan John Aronienes Rice (Kahnawake, QC) a reçu une subvention du programme d'aide aux conservateurs autochtones pour une résidence en arts visuels.</i></p> <p>- Les directeurs artistiques de plusieurs compagnies ont bénéficié de cette forme d'aide. <i>Exemples : en théâtre on retrouve entre autres, Geordie Productions (Montréal), l'UniThéâtre (Edmonton), Le Cercle Molière (Saint-Boniface), le Théâtre la Seizième (Vancouver) et le Théâtre populaire d'Acadie (Caraquet).</i></p>	<p><i>Les indicateurs comprennent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau de financement; - la répartition des subventions à travers le Canada; - le nombre de prix gagnés par les artistes des CLOSM; et - le nombre d'artistes des CLOSM qui participent aux comités d'évaluation du Conseil. <p>- L'appui du Conseil favorise l'épanouissement des artistes en situation minoritaire, soutient leur développement professionnel et la création de nouvelles œuvres et contribue à briser leur isolement.</p> <p>- L'appui du Conseil aux directeurs artistiques aide à la promotion des œuvres des artistes et des organismes artistiques, encourage la collaboration artistique et contribue à étendre leur public.</p>

Conseil des Arts du Canada

<p>- Gestion des prix et bourses de recherche attribués à des artistes et chercheurs canadiens</p> <p>Appui aux organismes artistiques des CLOSM à poursuivre leur développement professionnel, à développer et à produire de nouvelles œuvres, et à poursuivre des activités de réseautage</p>	<p>Des artistes provenant des CLOSM se distinguent aux prix gérés par le Conseil. En 2006-2007, on trouve notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Prix littéraires du Gouverneur général 2006</i> : un lauréat, Hugh Hazelton, de Montréal; cinq finalistes anglophones; trois finalistes francophones; - <i>Prix en théâtre pour jeunes publics</i> : le Théâtre populaire d'Acadie pour une co-production avec le Théâtre des Confettis intitulée « Conte de la lune ». - <i>Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques</i> : Paul Mathieu, de Vancouver (Prix Saidye-Bronfman). <p>- Grâce aux fonds additionnels reçus du gouvernement, le Conseil a pu augmenter le soutien au fonctionnement des organismes artistiques des CLOSM en 2006-2007. Le montant total que ces derniers ont reçu s'élève à plus de 3,3 millions de dollars.</p> <p><i>Exemples : des compagnies artistiques des CLOSM qui ont reçu des subventions de fonctionnement en 2006-2007 comprennent entre autres CORPUS (Toronto, danse), Film Zone (Moncton, arts médiatiques), Teesri Duniya Theatre (Montréal, théâtre) et les Éditions Prise de Parole (Sudbury, lettres et édition).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les prix et bourses de recherches gérés par le Conseil favorisent la connaissance et l'appréciation par le public des réalisations des artistes. - Les artistes des CLOSM bénéficient d'une bonne couverture médiatique à travers le pays. - Le public connaît mieux les artistes de leurs communautés. - Les prix accordés aux artistes des CLOSM mettent en valeur la contribution de ces artistes à la vitalité culturelle de leur communauté et à l'identité canadienne et créent un sentiment de fierté. - Les organismes artistiques continuent à gagner en stabilité. - Ils continuent à développer et à produire de nouvelles œuvres. - Ces productions capteront l'attention d'un public plus élargi au Canada et à l'étranger.
--	---	--

Conseil des Arts du Canada

<p>Aider à faire diffuser au Canada et à l'étranger les œuvres des artistes et des organismes artistiques de CLOSM</p>	<p>- Le Conseil a appuyé des festivals, des projets d'échange et de diffusion, des événements pluridisciplinaires, des projets collectifs, des lectures et des tournées de promotion, des tournées de musiciens classiques et non classiques, des tournées des compagnies de théâtre et de danse au Canada ainsi que des co-productions. En 2006-2007, le Conseil a octroyé plus qu 1,5 millions de dollars aux projets de diffusion des organismes des CLOSM. Ce montant inclut 358 000 \$ provenant du PICLO.</p> <p><i>Exemples : Le Conseil a fait une contribution en 2006-2007 à la Scène Québec organisée par le Centre National des Arts (Ottawa) pour faciliter la présence des artistes anglophones du Québec à ce festival. Il a fait une contribution, par le biais de son programme de collaboration entre les artistes et la communauté, à l'Association acadienne des artistes professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) pour les frais de consultation en vue des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. D'autres organismes qui ont bénéficié de l'aide sont entre autres : le Festival international de musique baroque de Lamèque (N.-B.), le Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF), et la Fondation Metropolis Bleu (Montréal).</i></p> <p>- De nombreux artistes et organismes des CLOSM ont bénéficié des subventions du Bureau de la promotion de la diffusion pour promouvoir leurs œuvres et étendre leurs marchés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les œuvres des artistes et des organismes artistiques deviendront de plus en plus accessibles au public, au sein des communautés, dans toutes les régions du Canada et à l'étranger. - Il y aura une meilleure appréciation de la dualité linguistique tant au Canada qu'à l'étranger. - La vitalité des CLOSM s'en trouvera ainsi affirmée et renforcée.
---	---	---

Conseil des Arts du Canada

<p>Gestion du Partenariat avec les communautés de langues officielles au Conseil (PICLO)</p>	<p>En 2006-2007, le Conseil a continué de gérer une enveloppe PICLO. Selon les termes de l'entente, la contribution du Conseil a dépassé celle du Ministère, qui a contribué 600 000 \$ (300,000 \$ pour chaque communauté linguistique).</p> <p><i>Exemples : deux artistes en arts médiatiques, Daniel-Henri Dugas (Calgary) et Valerie Ann Leblanc (Wolfville, N.-É.), ont bénéficié de subventions de voyage pour présenter leurs œuvres dans le cadre des festivals et rencontrer des diffuseurs. Roland Gauvin (Moncton) a eu de l'aide pour monter un spectacle de musique folk. Luca Palladino (Lachine, QC) a reçu une subvention aux professionnels de la danse pour un projet d'artiste.</i></p>	<p>- Le PICLO a aidé à augmenter l'appui du Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM pour des projets de création, de production et de diffusion.</p>
<p>Mise en œuvre de mesures positives afin que les pairs chargés d'évaluer les demandes prennent en compte le contexte dans lequel vivent les artistes et organismes artistiques en milieu minoritaire</p>	<p>- <i>Représentation</i> : les artistes des CLOSM sont des membres actifs des comités d'évaluation par les pairs du Conseil. Leur taux de représentation y dépasse régulièrement leur pourcentage de la population canadienne. En 2006-2007, les francophones hors Québec comptaient pour 6,4 % du nombre total d'évaluateurs. Les anglophones du Québec constituaient 5,1 % du nombre total des évaluateurs.</p> <p>- <i>Interprétation simultanée</i> : des services d'interprétation sont fournis à plusieurs comités d'évaluation, en particulier aux comités consultatifs et aux comités chargés d'étudier les demandes de subventions de fonctionnement pluriannuelles et annuelles (disciplines non linguistiques).</p>	<p>- Les artistes des CLOSM participent à la fois à l'élaboration des politiques et à la prise de décision et font entendre leur voix dans tout le processus. Ils acquièrent une meilleure compréhension du processus d'évaluation par les pairs.</p> <p>- Le contexte particulier des artistes et organismes artistiques des CLOSM est pris en considération dans l'octroi des subventions.</p> <p>- L'interprétation simultanée assure une meilleure contribution de tous les membres des comités au processus, facilite la communication entre eux et augmente la qualité de l'évaluation.</p>

Conseil des Arts du Canada

	<p>- <i>Fiches d'information ou fiches contexte</i> : des fiches (produites par la FCCF) sont fournies aux comités de pairs, comprenant des informations sur les situations particulières auxquelles sont confrontés les artistes francophones en milieu minoritaire à travers le Canada.</p> <p><i>Traduction de demandes</i> : le Conseil étudie la possibilité d'augmenter son budget de traduction en 2007-2008 pour permettre aux organismes artistiques des disciplines non-linguistiques de soumettre au Conseil une traduction de leur demande de fonctionnement (pluriannuel ou annuel).</p>	<p>- Les membres des comités d'évaluation sont mieux informés sur les enjeux des artistes et des organismes artistiques travaillant en milieu minoritaire.</p> <p>- Les membres des comités d'évaluation auront une compréhension approfondie de la soumission proposée par l'organisme artistique. La qualité de l'évaluation sera augmentée.</p>
--	---	--

Conseil des Arts du Canada

État de réalisations détaillé

F. REDDITION DE COMPTES

Résultat visé :

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politique permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>- Rapport détaillé annuel sur le nombre de subventions et les montants accordés par le Conseil</p> <p>- Rapport annuel sur la participation des artistes provenant des CLOSM aux comités d'évaluation du Conseil</p>	<p>- Le Conseil prépare un rapport détaillé annuel sur le nombre de subventions et les montants accordés par le Conseil dans le cadre de ses programmes aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM. En 2006-2007, le Conseil a octroyé plus que 8,2 millions de dollars aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM (2,8 millions de dollars aux communautés francophones et 5,4 millions de dollars aux communautés anglophones). Ce montant inclut 600 000 \$ provenant du PICLO (300,000 \$ pour chaque communauté linguistique).</p> <p>- Le Conseil prépare un rapport annuel sur la composition de ses comités d'évaluation. En 2006-2007, les francophones hors Québec comptaient pour 6,4 % du nombre total d'évaluateurs. Les anglophones du Québec constituaient 5,1 % du nombre total des évaluateurs.</p>	<p><i>Indicateur : le Conseil continue à faire preuve de transparence et d'imputabilité en rendant compte annuellement de ses activités au gouvernement et aux communautés.</i></p> <p>- Les données sont partagées avec le ministère du Patrimoine canadien et les communautés concernées.</p> <p>- De façon générale, l'aide du Conseil aux artistes et aux organismes artistiques des CLOSM s'est accrue en 2006-2007. Cette augmentation s'explique en partie par l'octroi de fonds supplémentaires au Conseil.</p> <p>- Les artistes des CLOSM sont des membres actifs des comités d'évaluation par les pairs du Conseil. Leur taux de représentation y dépasse leur pourcentage de la population canadienne.</p>

Conseil des Arts du Canada

LISTE DE DIFFUSION

L'état des réalisations 2006-2007 du Conseil des Arts du Canada sera diffusé au Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles, au Comité permanent du Sénat sur les langues officielles, au Commissaire aux langues officielles, à la Fédération culturelle canadienne-française, le *English-Language Arts Network* ainsi qu'aux groupes et organismes des CLOSM.

Il sera affiché au site Web du Conseil à l'adresse suivante :
<http://www.canadacouncil.ca/aproposdenous/organisation/default.htm>

Conseil des Arts du Canada

Rapport de rencontres avec des artistes et des organismes artistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire organisées par les Services aux Arts 2006-2007

- Partie I Communautés francophones**
- Partie II Communautés anglophones**

Conseil des Arts du Canada



**Conseil des Arts
du Canada**

**Canada Council
for the Arts**

**Rapport de rencontres avec des artistes et les organismes artistiques
francophones organisées par les Services aux arts : 2006-2007**

**Soumis par Heather McAfee
Agente d'information**

Le 31 mars 2007

L'objectif des voyages est de mieux informer les artistes et les organismes artistiques des programmes du Conseil des Arts du Canada ainsi que du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO). Cet objectif vise à atteindre les artistes et les organismes dans leur région par des événements et des outils d'information tels des campagnes d'information, des séances d'information et des ateliers sur la rédaction de demandes de subvention.

Au cours des cinq dernières années, le Conseil des Arts a établi un contact avec une grande majorité des communautés artistiques francophones du pays en présentant des séances d'information générales et axées sur une discipline en particulier suivies d'ateliers sur la rédaction de demandes de subvention. Le Conseil des Arts désire maintenant étendre ces activités et cherche comment offrir son soutien à des activités ou à des projets qui favorisent le développement des communautés artistiques francophones.

Le présent rapport résume les activités et réunions qui ont eu lieu en 2006-2007 et donne un aperçu de celles qui sont prévues pour 2007-2008.

Résumé des voyages

1. **Caraquet** – Forum sur l'artiste créateur
 2. **St. John's, Terre-Neuve** – Assemblée générale annuelle de la Fédération culturelle canadienne-française
 3. **Red Deer** – Rencontre des ministères fédéraux et de la communauté francophone de l'Alberta et séance d'information
 4. **Gatineau** – Regroupement des éditeurs canadiens-français
 5. **Ottawa** – Contact Ontarais
 6. **Moncton** – Forum des émergences
 7. **Edmonton** – Contact Alberta et séance d'information en musique
 8. **Sommaire de rencontres avec les clients**
-

Conseil des Arts du Canada

Le forum sur l'artiste créateur tenu à l'assemblée générale annuelle de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Le 26 au 28 mai 2006 à Caraquet

—Annie Chiasson, agente d'information, Services aux arts

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes. À titre de porte-parole officiel, l'AAAPNB représente ses membres auprès des instances gouvernementales, travaille au développement des secteurs artistiques et offre des services d'information, de publication et de promotion.

Objectif du forum : effectuer, par discipline, une importante consultation autour d'enjeux spécifiques identifiés par le chantier de l'artiste-créateur. Le rôle du Conseil des Arts du Canada était d'assister et d'écouter.

Être artiste, c'est quoi en Acadie et au Nouveau-Brunswick?

Le forum ayant pour thème « Artiste dans tous ses états » réunissait des artistes professionnels et des travailleurs du milieu culturel des quatre coins de la province pour participer aux différents ateliers groupés par discipline artistique : la musique, le théâtre et la danse ainsi que les arts visuels et les arts médiatiques.

Conclusion

Le forum était une occasion exceptionnelle de bien comprendre les enjeux spécifiques aux disciplines artistiques au Nouveau-Brunswick et de multiplier des rencontres avec des créateurs.

En résumé, le forum servira d'un excellent tremplin au prochain grand rassemblement des États généraux des arts et de la culture prévu du 3 au 6 mai 2007. Lors de cet événement, tous les secteurs de la société acadienne s'entendront sur les éléments clés d'une action culturelle globale et sur des pistes d'action visant à renforcer la capacité organisationnelle et l'impact de cette action culturelle dans toutes les sphères d'activités de la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

Conseil des Arts du Canada

Assemblée générale annuelle de la Fédération culturelle canadienne-française.

Du 15 au 19 juin à St. John's, Terre-Neuve

—*Carole Boucher, agente de programme en lettres et édition*

Carole Boucher a participé à la 29e assemblée générale annuelle de la Fédération culturelle canadienne-française qui se tenait à St. John's, Terre-Neuve, sous les auspices de la Fédération francophone de Terre-Neuve-et-du-Labrador. Sous le thème « Agrandir l'espace culturel », l'événement a permis de faire le point sur plusieurs dossiers, y compris le lien Langue-culture-éducation et la présentation de résultats d'enquêtes nationales (dont l'Étude sur le positionnement de la francophonie canadienne au sein des grandes institutions culturelles fédérales).

Lors de la rencontre de la Table des organismes artistiques, Carole Boucher a pu faire le point sur les principales activités du Conseil des Arts du Canada. L'événement incluait des visites artistiques dont la soirée culturelle au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents.

Rencontre des ministères fédéraux et de la communauté francophone de l'Alberta
—**organisée par Ginette Taylor, agente de programmes pour les Langues officielles**

Patrimoine Canada, bureau d'Edmonton

Les 12 et 13 octobre 2006 au Red Deer Lodge

—*Lise Rochon, agente d'information, Services aux arts, et*

—*Katherine Berg, coordonnatrice pour la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*

Dans un premier temps, Denis Lorieau, représentant du Commissariat aux langues officielles, a revu la nouvelle partie VII de la *Loi sur les langues officielles* qui a les principes suivants :

1. Toutes les institutions fédérales doivent désormais prendre des mesures positives pour se conformer entièrement à la partie VII (y compris les institutions privées et privatisées assujetties à la *Loi*).
2. Les amendements à la partie VII s'appliquent à la fois au développement communautaire et à la promotion de la dualité linguistique.

Conseil des Arts du Canada

3. Grâce à la partie VII, la politique canadienne sur les langues officielles fait un pas de plus vers l'égalité réelle entre les communautés linguistiques minoritaires et les communautés linguistiques majoritaires.

L'égalité réelle exige que les minorités de langue officielle soient traitées différemment, si nécessaire, suivant leur situation et leurs besoins particuliers, afin de leur assurer un niveau équivalent à celui de la majorité de langue officielle.

Par mesures positives, on sous-entend :

- une approche proactive et systémique afin de concevoir, de mesurer, d'améliorer et d'évaluer les programmes, les politiques et les priorités dans le contexte de la partie VII;
- des mesures concrètes conçues pour produire des résultats;
- un traitement différentiel qui fait la promotion de l'égalité réelle;
- une évaluation des résultats qui comprend des actions correctives si nécessaire.

La communauté francophone de l'Alberta a également été informée des principes de la Loi et des mesures que prendront les ministères et organismes fédéraux. Cela leur fait comprendre qu'ils peuvent s'attendre à plus de considération de la part des représentants fédéraux à l'égard des projets qu'ils proposent.

Le Conseil a profité de cette rencontre des ministères pour tenir deux séances d'information avec des artistes et des organismes artistiques de la région. Nous avons utilisé une présentation PowerPoint créée par Marianne Heggveit qui a été très utile.

Séance d'information avec des représentants francophones de la communauté artistique et culturelle

Le 12 octobre 2006 de 19 h à 21 h au Collège Red Deer

—*Lise Rochon, agente d'information, Services aux arts, et*

—*Katherine Berg, coordonnatrice pour la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*

Environ 12 personnes y ont assisté (entre autres, le RAFA – Regroupement artistique francophone de l'Alberta, l'Association La Girandole pour la danse, le Centre de développement musical, la Société Cinémagine de l'Alberta et d'autres représentants). Certains voulaient des détails sur les mesures positives du Conseil à leur égard et Katherine Berg a répondu à cet effet : par exemple, la présence des artistes francophones au sein des comités d'évaluation, les séances d'information pour les artistes, et les « fiches contextes » sur la situation des artistes francophones en situation minoritaire qui sont données aux comités.

Conseil des Arts du Canada

Groupe de travail en édition

Décembre 2006 à Gatineau

—*Carole Boucher et Elizabeth Eve, agentes de programmes en lettres et édition*

C'était une rencontre des représentants du Regroupement des éditeurs canadiens-français et des représentants des institutions publiques fédérales de financement des arts, plus particulièrement de l'édition canadienne. Carole Boucher et Elizabeth Eve ont participé à cette rencontre pour le Conseil des Arts du Canada.

Tenue d'un stand à Contact ontariois

Le 19 janvier à Ottawa

—*Heather McAfee et Annie Chiasson, agentes d'information*

—*René Lavoie, agent de programme en musique*

René Lavoie a assisté à une réunion avec les représentants de l'Association nationale de l'industrie musicale (ANIM) le matin du 19 janvier.

Heather McAfee, René Lavoie et Annie Chiasson se sont relayés au cours de la journée pour tenir le stand du Conseil des Arts et ont parlé à une soixantaine d'artistes, de diffuseurs et de représentants du gouvernement. Annie Chiasson a également assisté aux mini-spectacles présentés le soir précédent.

Rapport sur le Forum des émergences

Les samedi et dimanche, 20 et 21 janvier 2007 au Centre culturel Aberdeen à Moncton

—*Lise Rochon, agente d'information, Services aux arts*

Les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick a reçu environ 35 artistes en début de carrière du Nouveau-Brunswick dans les domaines du théâtre, de la danse, des arts visuels, de l'inter-art, de la musique, des arts médiatiques et de la création littéraire afin de leur permettre de proposer des solutions aux défis de ceux et celles qui choisissent de faire carrière dans les arts. Les principaux enjeux abordés lors du Forum sont :

Conseil des Arts du Canada

- l'accès à l'information
- l'accès aux infrastructures de production (locaux de répétition et ateliers de création) et de diffusion
- le réseautage
- la représentation de la relève auprès des instances de concertation et de décision ainsi qu'auprès des organismes de financement.

Le samedi matin, René Cormier a présenté le rôle des États généraux et ses plans de travail. Ensuite, les représentants des organismes subventionnaires (Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada) ont fourni des renseignements sur les programmes d'aide financière offerts.

J'ai expliqué le rôle du Conseil des Arts du Canada et le fonctionnement de ses programmes. Comme nous recevons plus de 16 000 demandes de subvention par année, les artistes doivent bien préparer leurs demandes pour participer à un concours national. Les questions principales pour le Conseil des Arts du Canada concernaient l'évaluation par les pairs, le matériel d'appui et la répartition des fonds.

À la fin de la matinée du samedi et en après-midi, de même que le dimanche après-midi, les artistes se rencontrent pour discuter des enjeux indiqués ci-haut. Un rapport résumant les discussions suivra sous peu.

Contact Alberta et séance d'information bilingue en musique

Du 28 février au 4 mars 2007 à Edmonton

—Karen Barber-Ing, agente de programme en musique

Remarque : L'agente d'information Heather McAfee a tenté d'organiser une séance d'information en musique en français dans le cadre de Contact Alberta. Cependant comme la programmation de cet événement était déjà très chargée, elle a décidé de présenter une séance d'information bilingue le soir précédant le début de Contact Alberta.

Séance d'information bilingue en musique

Le jeudi 1^{er} mars au Studio 27 du pavillon des beaux-arts de l'Université de l'Alberta

Quelque 25 musiciens et artistes ont assisté à la séance, la moitié étant issus du milieu de la musique non classique. Comme seuls trois francophones étaient présents, la majorité de la rencontre s'est déroulée en anglais. J'ai cependant présenté certains renseignements de base en français et je me suis assurée qu'on répondait en français aux questions posées en français. J'ai animé la

Conseil des Arts du Canada

séance et Stephen Williams de l'Alberta Foundation for the Arts a fourni de l'information supplémentaire sur les composantes semblables des programmes et processus de son organisme.

Sujets traités : Service de la musique (employés et programme); marche à suivre pour soumettre une demande au CAC; processus d'évaluation par les pairs; détails sur les programmes de subventions aux musiciens professionnels à titre individuel, de tournées de musique et de promotion professionnelle.

Contact Alberta

Du 2 au 4 mars 2007 au Campus Saint-Jean à Edmonton
—organisé par le Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

Karen Barber-Ing a représenté le Conseil des Arts pendant trois jours à Contact Alberta, où elle a tenu le stand du Conseil, assisté à des ateliers et à des mini-spectacles, pris en note des demandes de renseignements et établi des contacts avec les participants.

L'événement était très bien organisé. Il s'agissait de la première année où des artistes et des groupes francophones de l'extérieur de l'Alberta faisaient partie de la programmation des mini-spectacles, ce qui permettra de mieux faire connaître l'ensemble des artistes francophones du Canada (à l'exception de ceux du Québec).

- Les artistes francophones qui ont présenté un spectacle provenaient des provinces suivantes : Alberta, Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Ontario;
- Parmi les acheteurs et diffuseurs présents, mentionnons les associations culturelles francophones (provinciales et régionales); les alliances françaises provinciales; les comités culturels; la Fête franco-albertaine; les associations francophones des provinces ou régions; les centres culturels; les conseils culturels et artistiques (provinciaux); les réseaux communautaires; des coordonnateurs scolaires communautaires.

Sommaire de rencontres avec des clients

- Arts médiatiques – Cinémarévie, Edmundston, avril 2006
- Danse – CORPUS Dance, Toronto, octobre 2006
- InterArts – artistes multidisciplinaires, Winnipeg, septembre, 2006
- InterArts – Stefan St-Laurent, Galerie SAW, Ottawa, février 2007
- InterArts – Nisk Imbeault, Galerie Sans nom, Moncton, novembre 2006
- Lettres et édition – Fédération culturelle canadienne française, St John's, juin 2006

Conseil des Arts du Canada

- Lettres et édition – Bouton d'Or Acadie et Éditions Perce-Neige, Moncton, août 2006
- Lettres et édition – Éditions du Blé et Éditions des Plaines, Winnipeg, octobre 2006
- Lettres et édition – Nelson Michaud de la NICA, Ottawa, décembre 2006
- Lettres et édition – Quebec Writers Federation, Montreal, November 2006
- Lettres et édition – Forum de concertation du livre franco-ontarien, Ottawa, mars 2007
- Lettres et édition – Association des auteures et auteurs de l'Ontario français, Ottawa, mars 2007
- Musique – Forum 2007 : Réseau canadien pour les musiques nouvelles, Winnipeg, février 2007
- Théâtre –Théâtre du Nouvel Ontario, Sudbury, octobre 2006
- Théâtre –Compagnies émergentes – octobre 2006
- Théâtre – Théâtre Passe Muraille, Toronto, mars 2007
- Théâtre – États généraux, Fredericton, mars 2007
- Théâtre –Théâtre du Nouvel Ontario à Ottawa
- Théâtre –Rencontre avec l'ATFC sur la tournée – mars 2007
- Multidisciplinaires : René Cormier, Louise Lemieux et Carmen Gibbs au sujet des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, Ottawa, septembre 2006
- PICLO réunion annuelle, Ottawa

Étape de la planification pour 2007-2008

1. **Moncton** – États généraux
2. **Edmonton** – Activités organisées par le RAFA
3. **Nouveau-Brunswick** – Séances d'information dans différentes villes
4. **Saint-Boniface** – Ateliers en littérature et arts visuels
5. **Maillardville, CB** – Séance d'information

Conseil des Arts du Canada



**Conseil des Arts
du Canada**

**Canada Council
for the Arts**

**Rapport de rencontres avec des artistes et
des organismes anglophones du Québec
organisées par les Services aux arts : 2006-2007**

**Soumis le 30 avril 2007 par Heather McAfee
Agente d'information, Services aux arts (SAA)**

Lors de la réunion de fin d'année, le comité PICLO (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle) a reconnu qu'il existe maintenant un réseau d'artistes de langue anglaise au Québec, ce qui n'était pas le cas auparavant. La création de ce réseau est largement attribuable à l'action du Partenariat interministériel. Au cours de 2007-2008, le comité compte continuer à promouvoir et à appuyer ce réseau ainsi qu'à poursuivre ses autres réalisations grâce à diverses initiatives, notamment des visites à ses clients et des voyages de rayonnement.

Les voyages ont pour but de mieux renseigner les artistes et les organismes artistiques anglophones du Québec sur les programmes du Conseil des Arts du Canada ainsi que sur le PICLO. Ils visent à atteindre les artistes et les organismes de toutes les régions du Québec par des événements, des outils et des séances d'information ainsi que des ateliers sur la rédaction de demandes de subvention présentés en collaboration avec les organismes de services aux arts et les communautés locales.

Résumé des voyages

- 1. Montréal**
- 2. Saint-Sauveur**

En cours de planification

- 1. Sutton**
- 2. YES! Conférence d'artistes, Montréal**
- 3. Québec**
- 4. Expozine, Montréal**
- 5. Nord du Québec, Institut culturel Avataq**

Conseil des Arts du Canada

6^e Conférence des artistes autonomes de Montréal : Initiation aux affaires pour les esprits créatifs

Le 5 juin 2006, au Théâtre Centaur, à Montréal

—*Lise Rochon, agente d'information des SAA*

Le Youth Employment Services (YES) de Montréal est un organisme communautaire sans but lucratif offrant aux Québécois des services de recherche d'emploi et de création d'emplois autonomes en anglais. Il a accueilli environ 400 artistes à la conférence d'une journée qu'il a organisée au Théâtre Centaur à l'intention des artistes autonomes afin de présenter le monde des affaires aux esprits créatifs. Tous les domaines artistiques étaient représentés, en particulier les arts médiatiques, la musique, le théâtre, la création littéraire et les arts visuels.

En matinée, des artistes renommés comme Marisa Minicucci (dessinatrice de mode), Vittorio Rossi (dramaturge), Sean Scott (réalisateur et producteur de l'industrie de l'animation), Harry Standjofski (artiste et musicien), Jim West (membre de longue date de l'industrie de l'enregistrement sonore et imprésario) et Zilon (peintre, illustrateur et musicien) ont parlé de leur oeuvre et de leur carrière d'artistes reconnus. Garry Beitel (documentariste), Keith Brown (président, Aquarius Records), Judy Isherwood (éditrice, Shoreline), Andrea Kenyon (présidente et régisseuse de distribution, Andrea Kenyon and Associates) et Clare Schapiro (metteure en scène, directrice artistique, enseignante et comédienne) ont donné des conseils aux participants sur la façon d'obtenir un contrat.

En après-midi, divers professionnels, dont une avocate (Nancy Cleman), un spécialiste du marketing artistique (Robert Soroka) et un comptable (Tony Baronello), ont donné des conseils pratiques aux artistes pour les aider à planifier une carrière réussie en acquérant des compétences de base en affaires. YES a invité des représentants d'organismes de financement comme le CALQ (Jean Fortin), Téléfilm Canada (Gregory Dunning), la Fondation du Maire de Montréal pour la jeunesse (Yves Agouri) et le Conseil des Arts du Canada (moi-même) à donner un aperçu de leurs programmes d'aide respectifs.

En outre, chaque participant au colloque a reçu une trousse comportant les notes des conférenciers ainsi que des dépliants, dont le calendrier des dates limites du Conseil des Arts et la trousse de présentation de demandes au CAC, des conseils sur la façon de présenter des demandes de subvention et une liste des organismes de financement et de ressources s'adressant aux artistes.

M. J.P. Mortier, un artiste des arts visuels, a posé une question sur l'issue des consultations menées à Montréal par le Service des arts visuels. Il souhaite savoir si un compte rendu des pourparlers est disponible. Son adresse électronique est jpmortier@hotmail.com et son numéro de téléphone, 450-622-9898.

Conseil des Arts du Canada

En conclusion, le colloque a été très bien organisé et apprécié de tous.

Séance d'information sur les arts visuels

Le 7 février 2007, de 19 h à 21 h, à l'hôtel Le Relais, à Saint-Sauveur

—*Michel Gaboury, agent du Service des arts visuels, et Heather McAfee, agente d'information*

Stratégie de communication : Cette séance a été organisée en partenariat avec Peter McFarlane d'ELAN, qui habite à Saint-Sauveur. En plus des noms qui figurent dans la base de données du Conseil, Peter nous a fourni les coordonnées de divers artistes. Un court avis aux médias a été préparé et la journaliste culturelle de la région, Ilania Abileah, a fait paraître une brève annonce dans sa chronique et a fourni d'autres précisions à ses lecteurs plus près de la date de la séance. L'avis aux médias a été transmis tant au journal francophone qu'au journal anglophone (*Le Pays-d'en-Haut* et *Mainstreet*) ainsi qu'au poste de télévision local – le câble 4 de Cogeco. J'ai expédié par courrier électronique et par la poste deux dépliants à des clients dont le nom figure sur la liste d'envoi des entreprises et des demandeurs. En outre, Manon Mercier a fait parvenir un courriel sur la séance à tous ses clients (plus de 500), affiché les renseignements pertinents sur son site Web et inscrit la séance d'information dans son calendrier des activités hivernales. ELAN a fait la promotion de la séance d'information dans son bulletin de nouvelles électronique ainsi que sur son site Web.

Résumé de la séance : Environ 16 artistes des arts visuels anglophones provenant de Morin Heights, Saint-André, Lakefield, Val-Morin, Brownsburg, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur ont participé à la séance. À peu près la moitié d'entre eux avaient déjà soumis une demande au Conseil des Arts et deux avaient obtenu des subventions.

Michel Gaboury a donné un aperçu des arts visuels au Canada au cours duquel il a fourni quelques statistiques, décrit les programmes offerts par le Conseil des Arts (y compris ses budgets), donné une liste d'autres sources de financement et organismes de services nationaux et offert des conseils professionnels aux artistes présents. Au moyen d'un ordinateur portable et d'un projecteur, nous avons pu montrer le site Web du Conseil (ainsi que celui qui a été créé pour le 50^e anniversaire de l'organisme) et expliquer comment présenter une demande en ligne et se renseigner sur les récipiendaires des subventions. Nous avons aussi donné un aperçu du site Web d'autres organismes comme CARFAC, le RAAV et la Fondation Rockefeller.

Au cours de son exposé, Michel Gaboury a mis en lumière l'expérience des candidats ayant obtenu une subvention. La séance a été très fructueuse et les artistes ont apprécié pouvoir parler directement avec des employés du Conseil.

Conseil des Arts du Canada

(Parmi les personnes présentes, beaucoup ne s'étaient jamais rencontrées et ont profité de l'occasion pour faire du réseautage.) M. Gaboury a distribué à l'assistance un dépliant en couleurs produit par le Service des arts visuels et donnant une très bonne description des programmes d'arts visuels.

Clients auxquels nous avons rendu visite :

- Interarts – Arts interculturels de Montréal (séance d'information), octobre 2006
- Interarts – divers artistes dont : Rachael van Fossen, Devora Neumark, Marima Ginastier, Richard Simas – Montréal, cinq voyages distincts en 2006-2007
- Interarts – Ici par les arts : Jennifer Cooke, Saint-Jérôme, septembre 2006, février 2007
- Théâtre – Théâtre Centaur, Atelier du Black Theatre, octobre 2006
- Théâtre – Théâtre Imago, Théâtre Geordie, Montréal, Other Theatre, ateliers pour dramaturges, Montréal, printemps 2006
- Théâtre – Village Theatre West, Hudson, printemps 2006

Autres initiatives :

- Le 15 de chaque mois, l'agent d'information envoie à Guy Rodgers, du Réseau des arts de langue anglaise une liste des prochaines dates limites pour qu'il les publie dans le bulletin électronique de l'organisme.
- L'agent d'information du Conseil des Arts du Canada profite de chaque activité de rayonnement parrainée par le Conseil pour établir un partenariat officiel ou officieux avec ELAN. Ce dernier fait la promotion de ces activités sur son site Web et les signale à tous ses clients dans son bulletin de nouvelles.

Planification des activités de rayonnement en 2007-2008

Sutton

Séance d'information sur les arts visuels, avril 2007

José Naison animera un atelier sur la présentation de demandes de subvention en arts visuels à la galerie ArtsSutton. Kate Wisdom, de la Townshippers Association, avait demandé la tenue d'un tel atelier au cours d'un exercice financier précédent, mais l'atelier avait dû être annulé à la dernière minute.

10^e Conférence annuelle YES sur l'entrepreneuriat, Montréal

14 mai 2007

En raison du succès de la conférence annuelle précédente tenue par l'organisme YES et du fait que cette activité s'adresse expressément aux artistes anglophones en début de carrière de Montréal et des régions avoisinantes, le comité PICLO a demandé au Conseil l'autorisation de participer également à la

Conseil des Arts du Canada

conférence de l'an prochain. La personne-ressource est Iris Unger, 514-878-9788, poste 301.

Québec

Il se pourrait que des ateliers prévus dans le plan de rayonnement de 2005-2006 soient offerts en arts visuels (y compris les métiers d'art), en création littéraire et peut-être dans une autre discipline à déterminer. Lorsque nous coordonnerons ces ateliers, nous communiquerons avec Michèle Thibault du *Quebec Chronicle Telegraph*, qui a offert avec enthousiasme d'aider à diffuser notre invitation dans la communauté anglophone de Québec. Les ateliers auront lieu au Collège Champlain St-Laurence, qui s'est révélé un endroit idéal pour la tenue de notre séance d'information en 2002.

Expozine, Montréal

Novembre 2007

Cet événement rassemble plus de 220 créateurs et des milliers d'artistes en début de carrière de tous les médias écrits tant de langue française que de langue anglaise (30 p. 100 de francophones et 70 p. 100 d'anglophones). Au cours des cinq dernières années, Expozine est devenu l'une des plus importantes foires en Amérique du Nord pour les petits éditeurs, attirant des milliers de visiteurs ainsi que des exposants de l'extérieur de Montréal dont des éditeurs de New York, de Toronto, d'Ottawa et de Québec.

Créé en 2002 pour permettre aux publications alternatives de rejoindre le public, Expozine donne aussi aux petits éditeurs ainsi qu'aux écrivains et aux artistes locaux l'occasion de se rencontrer pour établir des liens. La foire connaît un succès énorme : des milliers de personnes y ont découvert des centaines de publications et de plus en plus de personnes y participent chaque année.

Institut culturel Avataq

Suzanne Beaubien, 514-989-9031

Les membres d'ELAN ont recommandé de mettre en oeuvre des initiatives de rayonnement en collaboration avec Avataq. Le Secrétariat des arts autochtones du Conseil des Arts du Canada partagera donc les services d'un agent avec l'organisme pour le nord du Québec au cours du prochain exercice financier et l'agent d'information collaborera avec cette personne à la mise sur pied de toute initiative de rayonnement en 2007-2008.

L'Institut culturel Avataq est un organisme sans but lucratif voué à la protection et à la promotion de la langue et de la culture autochtones des Inuits du Nunavik. Son siège social est situé à Inukjuak, au Nunavik (dans le nord du Québec), et il possède également un bureau à Westmount (au Québec). Avataq met en oeuvre les orientations qui lui sont transmises par la Conférence des aînés inuits du Nunavik, laquelle se tient, à intervalle de deux ans, dans un village différent du Nunavik.

Conseil des Arts du Canada

La Conférence des aînés est un important moyen de favoriser la participation des Inuits aux travaux de l'Institut culturel Avataq. Elle offre une tribune unique en son genre pour l'examen des questions liées à la langue et à la culture inuites ainsi que des préoccupations courantes concernant la vie au Nunavik de nos jours.

Dans tous ses programmes et activités, l'Institut insiste sur l'importance de la transmission du savoir d'une génération à l'autre.

Conseil des Arts du Canada

TABLEAUX

ANNEXE I : Aide du Conseil des Arts du Canada aux francophones hors Québec (1999-2000 à 2006-2007)

ANNEXE II : Aide du Conseil des Arts du Canada aux anglophones du Québec (1999-2000 à 2006-2007)

Annexe I/Annex I																						
AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (1)(2)																						
1999-2000 à 2006-2007																						
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS SUPPORT TO FRANCOPHONES OUTSIDE QUEBEC (1)(2)																						
1999-2000 to 2006-2007																						
Services/Section	1999 CAC/CCA	2000 PICLO	2000 CAC/CCA	2000 TOTAL	2001 PICLO	2001 CAC/CCA	2001 TOTAL	2002 PICLO	2002 CAC/CCA	2002 TOTAL	2003 PICLO	2003 CAC/CCA	2003 TOTAL	2004 PICLO	2004 CAC/CCA	2004 TOTAL	2005 EXTRA.	2005 CAC/CCA	2005 TOTAL	2006 PICLO	2006 CAC/CCA	2006 TOTAL
APRC/PARC																						
Services								\$20,000		\$20,000												
								\$20,000		\$20,000												
Arts médiatiques/Media Arts	66,000	10,500	133,600	144,100	24,000	79,600	103,600	19,800	100,745	120,545	47,500	101,500	149,000	35,000	114,750	149,750	5,000	144,750	149,750	35,000	128,500	163,500
Fonctionnement/Operating	25,000		25,000	25,000		25,000	25,000		55,000	55,000		90,000	90,000		66,250	66,250		75,000	75,000		18,000	18,000
Projets aux organismes/Organization Projects	20,000	10,500	9,500	20,000	23,000	35,000	58,000	18,800	43,800	62,600	47,500	11,000	58,500	30,000	28,500	58,500	5,000	20,000	25,000	32,000	22,000	54,000
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	21,000		99,100	99,100	1,000	19,600	20,600	1,000	1,945	2,945		500		5,000	20,000	25,000		49,750	49,750	3,000	88,500	91,500
Arts visuels/Visual Arts	152,820	52,000	128,000	180,000	187,500	174,750	362,250	106,500	153,750	260,250	100,700	143,750	244,450	99,700	105,500	205,200		137,900	137,900	55,000	217,000	272,000
Fonctionnement/Operating	85,320		75,000	75,000		75,000	75,000		75,000	75,000		75,000	75,000		73,000	73,000		75,000	75,000		91,800	91,800
Projets aux organismes/Organization Projects	6,000	52,000	30,000	82,000	133,000	42,000	175,000	105,500	49,500	155,000	100,700	16,500	117,200	84,700	9,000	93,700		27,400	27,400	55,000	97,200	152,200
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	61,500		23,000	23,000	54,500	57,750	112,250	1,000	29,250	30,250		52,250	52,250	15,000	23,500	38,500		35,500	35,500		28,000	28,000
Banque d'oeuvres d'art/Art Bank						15,416	15,416															
Projets aux organismes/Organization Projects						15,416	15,416															
Bureau Inter-Arts/Inter-Arts	1,500		16,000	16,000	50,000	1,500	51,500	80,000	15,500	95,500	37,900	57,000	94,900	11,500	14,500	26,000	15,000	19,000	34,000	22,000	61,600	83,600
Projets aux organismes/Organization Projects			15,000	15,000	30,000		30,000	80,000	15,000	95,500	27,900	32,500	60,400	10,000	14,000	24,000	15,000	19,000	34,000	22,000	61,600	83,600
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	1,500		1,000	1,000	20,000	1,500	21,500		500	500	10,000	24,500	34,500	1,500	500	2,000						
Bureau du Directeur/Director's Office									50,000	50,000		35,000	35,000		35,000	35,000		35,000	35,000			
Projets aux organismes/Organization Projects									50,000	50,000		35,000	35,000		35,000	35,000		35,000	35,000			
Danse/Dance	35,500	12,000	62,000	74,000	55,000	74,500	129,500	60,000	75,100	135,100	28,000	63,600	91,600	22,000	93,000	115,000	35,000	107,600	142,600	30,000	89,800	119,800
Fonctionnement/Operating						10,000	10,000		10,000	10,000		10,000	10,000		50,000	50,000		75,000	75,000		73,200	73,200
Projets aux organismes/Organization Projects	30,000	11,000	22,000	33,000	50,000	53,000	103,000	40,000	55,600	95,600	18,000	18,000	36,000	6,000	43,000	49,000	20,000	9,200	29,200	28,600	5,000	33,600
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	5,500	1,000	40,000	41,000	5,000	11,500	16,500	20,000	9,500	29,500	10,000	35,600	45,600	16,000		16,000	15,000	23,400	38,400	1,400	11,600	13,000
Dir. de la Division des Arts/Director Arts Division	40,000								45,000	45,000	1,930		1,930	50,000		50,000		9,500	9,500			
Projets aux organismes/Organization Projects	40,000								45,000	45,000			1,930	50,000		50,000		9,500	9,500			
Services											1,930		1,930									
Équité/Equity	7,000		15,000	15,000	2,500	32,500	35,000					30,000	30,000		30,000	30,000						
Fonctionnement/Operating																						
Projets aux organismes/Organization Projects					2,500	32,500	35,000					30,000	30,000		30,000	30,000						
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	7,000		15,000	15,000																		
Fonds du nouveau millénaire/Millennium Fund			6,000	6,000																		
Projets aux organismes/Organization Projects			6,000	6,000																		
Bourses aux artistes/Grants to Individuals																						
Lettres et édition/Writing and Publishing (3)	637,021	113,600	583,595	697,195	247,900	765,440	1,013,340	220,123	753,880	974,003	98,150	757,527	855,677	135,400	699,153	834,553	58,500	676,683	735,183	60,000	823,785	883,785
Fonctionnement/Operating (3)	92,172		88,200	88,200		190,400	190,400		60,000	60,000		85,300	85,300		102,800	102,800		98,000	98,000		540,620	540,620
Projets aux organismes/Organization Projects (3)	485,349	109,600	464,395	573,995	148,900	519,040	667,940	196,123	682,380	878,503	83,650	634,977	718,627	57,400	547,853	605,253	38,500	499,014	537,514	40,000	231,665	271,665
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	59,500	4,000	31,000	35,000	99,000	56,000	155,000	24,000	11,500	35,500	14,500	37,250	51,750	78,000	48,500	126,500	20,000	79,669	99,669	20,000	51,500	71,500

Annexe I (suite)/Annex I (Continued)																						
AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX FRANCOPHONES HORS QUÉBEC (1)(2)																						
1999-2000 à 2006-2007																						
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS SUPPORT TO FRANCOPHONES OUTSIDE QUEBEC (1)(2)																						
1999-2000 to 2006-2007																						
Services/Section	1999 CAC/CCA	2000 PICLO	2000 CAC/CCA	2000 TOTAL	2001 PICLO	2001 CAC/CCA	2001 TOTAL	2002 PICLO	2002 CAC/CCA	2002 TOTAL	2003 PICLO	2003 CAC/CCA	2003 TOTAL	2004 PICLO	2004 CAC/CCA	2004 TOTAL	2005 EXTRA.	2005 CAC/CCA	2005 TOTAL	2006 PICLO	2006 CAC/CCA	2006 TOTAL
Musique/Music	68,000	37,000	180,800	217,800	91,700	128,190	219,890	128,000	256,050	384,050	62,100	100,700	162,800	16,500	139,300	155,800	33,000	86,500	119,500	30,000	70,500	100,500
Fonctionnement/Operating						28,000	28,000		23,000	23,000		23,000	23,000		23,000	23,000		8,000	8,000			
Projets aux organismes/Organization Projects	43,000		150,600	150,600	21,550	45,150	66,700	123,600	139,000	262,600	62,100	59,700	121,800	5,500	81,000	86,500	25,000	59,000	84,000	20,000	36,000	56,000
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	25,000	37,000	30,200	67,200	70,150	55,040	125,190	4,400	94,050	98,450		18,000	18,000	11,000	35,300	46,300	8,000	19,500	27,500	10,000	34,500	44,500
P25 - Initiatives spéciales/P25 Special Initiatives	39,768		109,800	109,800																		
Projets aux organismes/Organization Projects	29,768		106,800	106,800																		
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	10,000		3,000	3,000																		
Prix et dotations/Prizes and Endowments	10,000		5,000	5,000		20,000	20,000		15,000	15,000					26,000	26,000		30,000	30,000		37,000	37,000
Projets aux organismes/Organization Projects			5,000	5,000		5,000	5,000								15,000	15,000		15,000	15,000		10,000	10,000
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	10,000					15,000	15,000		15,000	15,000					11,000	11,000		15,000	15,000		27,000	27,000
Promotion de la diffusion/Outreach	12,671	48,000	20,550	68,550	23,150	21,847	44,997	39,225	26,000	65,225		10,000	10,000	9,000	15,850	24,850		23,205	23,205		25,460	25,460
Projets aux organismes/Organization Projects	12,271	31,000	14,350	45,350	7,400	18,347	25,747	33,175	22,500	55,675		10,000	10,000	9,000	15,850	24,850		23,205	23,205		25,460	25,460
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	400		6,200	6,200	1,800	3,500	5,300		3,500	3,500												
Services		17,000		17,000	13,950			6,050		6,050												
Sec. des arts Autochtones/Aboriginal Arts Sec.															52,500	52,500		20,000	20,000			
Projets aux organismes/Organization Projects															50,000	50,000		20,000	20,000			
Bourses aux artistes/Grants to Individuals															2,500	2,500						
Service aux arts/Arts Services Unit					14,670	14,670	5,330	5,330	1,639	1,639	4,940	4,940	4,940							5,000	5,000	
Services					14,670	14,670	5,330	5,330	1,639	1,639	4,940	4,940	4,940							5,000	5,000	
Théâtre/Theatre	824,839	200,000	925,026	1,125,026	203,000	1,134,082	1,337,082	300,000	1,093,525	1,393,525	123,000	1,045,723	1,168,723	66,000	938,950	1,004,950	59,999	977,682	1,037,681	63,000	1,088,982	1,151,982
Fonctionnement/Operating	636,000		671,000	671,000		813,500	813,500		836,500	836,500		827,000	827,000		796,300	796,300		831,800	831,800		962,600	962,600
Projets aux organismes/Organization Projects	182,339	179,000	249,026	428,026	149,000	249,582	398,582	263,000	256,025	519,025	114,000	217,723	331,723	57,000	133,400	190,400	56,999	133,982	190,981	61,000	118,132	179,132
Bourses aux artistes/Grants to Individuals	6,500	21,000	5,000	26,000	54,000	71,000	125,000	37,000	1,000	38,000	9,000	1,000	10,000	9,000	9,250	18,250	3,000	11,900	14,900	2,000	8,250	10,250
TOTAL (4)	1,895,119	473,100	2,185,371	2,658,471	899,420	2,447,825	3,347,245	978,978	2,584,550	3,563,528	500,919	2,344,800	2,845,719	450,040	2,264,503	2,714,543	226,499	2,247,820	2,474,319	300,000	2,542,627	2,842,627
Fonctionnement (3)(4)	838,492		859,200	859,200		1,141,900	1,141,900		1,059,500	1,059,500		1,110,300	1,110,300		1,111,350	1,111,350		1,162,800	1,162,800		1,686,220	1,686,220
Projets aux organismes (3)(4)	848,727	393,100	1,072,671	1,465,771	565,350	1,015,035	1,580,385	860,198	1,358,805	2,219,003	453,850	1,065,400	1,519,250	309,600	1,002,603	1,312,203	180,499	850,301	1,030,800	258,600	607,057	865,657
Bourses aux artistes	207,900	63,000	253,500	316,500	305,450	290,890	596,340	87,400	166,245	253,645	43,500	169,100	212,600	135,500	150,550	286,050	46,000	234,719	280,719	36,400	249,350	285,750
Services		17,000		17,000	28,620		28,620	31,380		31,380	3,569		4,940							5,000		5,000
Bourses + Projets + Services (3)	1,056,627	473,100	1,326,171	1,799,271	899,420	1,305,925	2,205,345	978,978	1,525,050	2,504,028	500,919	1,234,500	1,735,419	450,040	1,153,153	1,603,193	226,499	1,085,020	1,311,519	300,000	856,407	1,156,407
Grants + Projects + Services (3)																						
(1) Excluant les dotations privées, la Commission du droit de prêt public, la Commission canadienne pour l'UNESCO et les organisations nationales bilingues/Excludes Special Funds, the Public Lending Right Commission, the Canadian Commission for UNESCO and bilingual national organizations.																						
(2) Les données sont basées sur la langue utilisée dans la demande/The Council's data are based on the language of the application.																						
(3) De 1999-2000 à 2005-06, les subventions globales du Service des lettres et de l'édition considérées comme des subventions de projet. À partir de 2006-07, elles s'ajoutent aux subventions de fonctionnement. En conséquence, le total "bourses+projets+services" à partir de 2006-07 n'est plus comparable aux années précédentes/From 1999-2000 to 2005-06, Writing and Publishing Block Grants are shown under Organization Projects. In 2006-07, Block Grants are under Operating. Hence the total of Grants, Projects and Services in 2006-07 is not comparable with previous years.																						
(4) L'augmentation en 2006-07 est attribuable, en partie, aux suppléments pour l'aide au fonctionnement, les bourses aux artistes et l'aide à la diffusion/Support increased in 2006-07, in part, because of new money available for supplementary operating grants, grants to individuals and access (dissemination) grants.																						

Annex II																				
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS SUPPORT TO ANGLOPHONES IN QUEBEC (1)(2)																				
1999-2000 to 2006-2007																				
Annexe II																				
AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC (1)(2)																				
1999-2000 to 2006-2007																				
Sections/Services	2000 CCA/CAC	2001 IPOLC	2001 CCA/CAC	2001 TOTAL	2002 IPOLC	2002 CCA/CAC	2002 TOTAL	2003 IPOLC	2003 CCA/CAC	2003 TOTAL	2004 IPOLC	2004 CCA/CAC	2004 TOAL	2005 EXTRA.	2005 CCA/CAC	2005 TOTAL	2006 IPOLC	2006 CCA/CAC	2006 TOAL	
Aboriginal Arts Sec./Secrétariat des arts autochton	\$30,000		\$20,000	\$20,000					\$41,400	\$41,400		\$1,000	\$1,000		\$63,368	\$63,368		\$60,000	\$60,000	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$30,000		\$20,000	\$20,000					\$30,000	\$30,000					\$54,500	\$54,500		\$60,000	\$60,000	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes									\$11,400	\$11,400		\$1,000	\$1,000		\$8,868	\$8,868				
Art Bank/Banque d'oeuvres d'art			\$5,914	5,914																
Organization Projects/Projets aux organismes			\$5,914	\$5,914																
Arts Services Unit/Service aux arts		\$4,500		\$4,500	\$7,894		\$7,894	\$3,555		\$3,555	\$66,142		\$66,142					\$838	\$838	
Services		\$4,500		\$4,500	\$7,894		\$7,894	\$3,555		\$3,555	\$66,142		\$66,142					\$838	\$838	
Dance/Danse	\$196,800	\$46,000	\$270,110	\$316,110	\$98,750		\$296,000	\$394,750	\$45,000	\$368,100	\$413,100	\$44,400	\$396,600	\$441,000	\$47,000	\$362,750	\$409,750	\$35,500	\$436,500	\$472,000
Operating/Fonctionnement	\$105,000		\$120,000	\$120,000		\$135,000	\$135,000		\$135,000	\$135,000		\$90,000	\$90,000		\$110,000	\$110,000		\$186,800	\$186,800	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$18,400	\$3,000	\$18,900	\$21,900	\$50,000	\$54,000	\$104,000	\$20,000	\$107,000	\$127,000	\$14,000	\$96,400	\$110,400		\$113,000	\$113,000		\$109,600	\$109,600	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$73,400	\$43,000	\$131,210	\$174,210	\$48,750	\$107,000	\$155,750	\$25,000	\$126,100	\$151,100	\$30,400	\$210,200	\$240,600	\$47,000	\$139,750	\$186,750	\$35,500	\$140,100	\$175,600	
Director Arts Div./Dir. De la division des Arts			\$12,500	\$12,500		\$120,000	\$120,000					\$65,100	\$65,100	\$20,000	\$34,188	\$54,188	\$45,000	\$43,000	\$88,000	
Organization Projects/Projets aux organismes			\$10,000	\$10,000		\$60,000	\$60,000					\$36,100	\$36,100		\$34,188	\$34,188	\$45,000	\$43,000	\$88,000	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes			\$2,500	\$2,500		\$60,000	\$60,000					\$29,000	\$29,000							
Services														\$20,000		\$20,000				
Director's Office/Bureau du directeur			\$38,326	\$38,326		\$3,369	\$3,369		\$1,000	\$1,000		\$75,000	\$75,000		\$75,000	\$75,000				
Organization Projects/Projets aux organismes			\$38,326	\$38,326					\$1,000	\$1,000		\$75,000	\$75,000		\$75,000	\$75,000				
Grants to Individuals/Bourses aux artistes						\$3,369	\$3,369		\$1,000	\$1,000		\$75,000	\$75,000		\$75,000	\$75,000				
Endowments and Prizes/Prix et dotations	\$18,000		\$75,000	\$75,000		\$48,000	\$48,000		\$23,000	\$23,000		\$90,000	\$90,000		\$32,000	\$32,000		\$25,000	\$25,000	
Organization Projects/Projets aux organismes			\$15,000	\$15,000								\$50,000	\$50,000							
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$18,000		\$60,000	\$60,000		\$48,000	\$48,000		\$23,000	\$23,000		\$40,000	\$40,000		\$32,000	\$32,000		\$25,000	\$25,000	
Equity/Équité	\$13,100		\$116,700	\$116,700		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$96,000	\$96,000	
Operating/Fonctionnement																				
Organization Projects/Projets aux organismes			\$92,700	\$92,700		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$90,000	\$90,000		\$96,000	\$96,000	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$13,100		\$24,000	\$24,000																
Inter-Arts Office/Bureau Inter-arts	\$162,000	\$20,000	\$132,250	\$152,250		\$135,750	\$135,750	\$55,000	\$162,000	\$217,000	\$31,000	\$44,750	\$75,750	\$7,500	\$98,500	\$106,000	\$15,000	\$198,500	\$213,500	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$87,500	\$13,000	\$69,000	\$82,000		\$78,000	\$78,000	\$39,000	\$72,500	\$111,500	\$28,500	\$28,500	\$28,500		\$31,000	\$31,000	\$9,000	\$105,000	\$114,000	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$74,500	\$7,000	\$63,250	\$70,250		\$57,750	\$57,750	\$16,000	\$89,500	\$105,500	\$2,500	\$44,750	\$47,250	\$7,500	\$67,500	\$75,000	\$6,000	\$93,500	\$99,500	

Annex II																				
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS SUPPORT TO ANGLOPHONES IN QUEBEC (1)(2)																				
1999-2000 to 2006-2007																				
Annexe II																				
AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC (1)(2)																				
1999-2000 to 2006-2007																				
Sections/Services	2000	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2003	2003	2003	2004	2004	2004	2005	2005	2005	2006	2006	2006	
	CCA/CAC	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOAL	EXTRA.	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOAL	
Media Arts/Arts médiatiques	\$682,800		\$702,190	\$702,190	\$34,200	\$519,500	\$553,700	\$60,000	\$794,000	\$854,000	\$36,950	\$476,750	\$513,700	\$21,250	\$701,750	\$723,000	\$22,000	\$914,000	\$936,000	
Operating/Fonctionnement																			\$72,500	\$72,500
Organization Projects/Projets aux organismes	\$30,000		\$34,540	\$34,540	\$34,200		\$34,200	\$60,000	\$30,000	\$90,000	\$2,200	\$56,000	\$58,200	\$10,000		\$10,000	\$2,000	\$46,000	\$48,000	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$652,800		\$667,650	\$667,650		\$519,500	\$519,500		\$764,000	\$764,000	\$34,750	\$420,750	\$455,500	\$11,250	\$701,750	\$713,000	\$20,000	\$795,500	\$815,500	
Millennium Arts Fund/Fonds du nouveau millénaire																				
Organization Projects/Projets aux organismes																				
Grants to Individuals/Bourses aux artistes																				
Music/Musique	\$369,900	\$50,600	\$540,470	\$596,970	\$47,900	\$703,201	\$751,101	\$58,074	\$610,390	\$668,464	\$59,500	\$771,500	\$831,000	\$53,000	\$772,950	\$825,950	\$40,000	\$754,150	\$794,150	
Operating/Fonctionnement	\$59,000		\$69,000	\$69,000		\$42,500	\$42,500		\$144,000	\$144,000		\$139,500	\$139,500		\$137,500	\$137,500		\$153,000	\$153,000	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$104,200	\$5,900	\$205,000	\$210,900	\$2,400	\$235,401	\$237,801	\$24,074	\$174,590	\$198,664	\$36,500	\$248,000	\$284,500	\$43,500	\$285,000	\$328,500	\$2,500	\$240,100	\$242,600	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$206,700	\$50,600	\$266,470	\$317,070	\$45,500	\$425,300	\$470,800	\$34,000	\$291,800	\$325,800	\$23,000	\$384,000	\$407,000	\$9,500	\$350,450	\$361,450	\$37,500	\$361,050	\$398,550	
Outreach/Promotion de la diffusion	\$27,540		\$91,935	\$91,935	\$22,000	\$71,441	\$93,441		\$116,731	\$116,731		\$53,500	\$53,500		\$46,800	\$46,800		\$80,952	\$80,952	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$21,700		\$77,585	\$77,585	\$18,600	\$58,091	\$76,691		\$102,250	\$102,250		\$44,400	\$44,400		\$43,900	\$43,900		\$72,177	\$72,177	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$5,840		\$14,350	\$14,350	\$3,400	\$13,350	\$16,750		\$14,481	\$14,481		\$9,100	\$9,100		\$2,900	\$2,900		\$8,775	\$8,775	
P25 - Special Initiatives/P-25 Initiatives spéciales	\$16,350																			
Organization Projects/Projets aux organismes	\$14,450																			
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$1,900																			
Theatre/Théâtre	\$738,230	\$60,000	\$775,321	\$835,321	\$115,000	\$741,184	\$856,184	\$110,000	\$668,580	\$778,580	\$120,439	\$668,380	\$788,819	\$75,000	\$674,707	\$749,707	\$50,000	\$873,880	\$923,880	
Operating/Fonctionnement	\$542,500		\$562,000	\$562,000		\$528,500	\$528,500		\$532,500	\$532,500		\$550,500	\$550,500		\$550,500	\$550,500		\$653,500	\$653,500	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$133,480	\$25,000	\$161,821	\$186,821	\$70,000	\$160,934	\$230,934	\$100,000	\$96,080	\$196,080	\$96,900	\$82,230	\$179,130	\$69,000	\$78,957	\$147,957	\$32,000	\$120,630	\$152,630	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$62,250	\$35,000	\$51,500	\$86,500	\$45,000	\$51,750	\$96,750	\$10,000	\$40,000	\$50,000	\$23,539	\$35,650	\$59,189	\$6,000	\$45,250	\$51,250	\$18,000	\$99,750	\$117,750	
Visual Arts/Arts visuels	\$588,100	\$32,750	\$618,350	\$651,100	\$61,250	\$766,750	\$828,000	\$28,750	\$759,750	\$788,500	\$35,000	\$670,750	\$705,750	\$27,000	\$727,735	\$754,735	\$38,000	\$628,075	\$666,075	
Operating/Fonctionnement	\$109,000		\$119,000	\$119,000		\$116,000	\$116,000		\$164,000	\$164,000		\$152,000	\$152,000		\$162,000	\$162,000		\$104,400	\$104,400	
Organization Projects/Projets aux organismes	\$36,000		\$22,000	\$22,000	\$15,000	\$33,500	\$48,500	\$20,000	\$120,000	\$140,000	\$10,000	\$51,000	\$61,000	\$7,000	\$168,000	\$175,000		\$95,025	\$95,025	
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$443,100	\$32,750	\$477,350	\$510,100	\$46,250	\$617,250	\$663,500	\$8,750	\$475,750	\$484,500	\$25,000	\$467,750	\$492,750	\$20,000	\$397,735	\$417,735	\$38,000	\$428,650	\$466,650	

Annex II																			
CANADA COUNCIL FOR THE ARTS SUPPORT TO ANGLOPHONES IN QUEBEC (1)(2)																			
1999-2000 to 2006-2007																			
Annexe II																			
AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC (1)(2)																			
1999-2000 to 2006-2007																			
Sections/Services	2000	2001		2001	2002		2002	2003		2003	2004		2004	2005		2005	2006		2006
	CCA/CAC	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOAL	EXTRA.	CCA/CAC	TOTAL	IPOLC	CCA/CAC	TOAL
Writing and Publishing/Letres et édition (3)	\$616,164	\$43,850	\$711,740	\$755,590	\$134,100	\$999,655	\$1,133,755	\$141,350	\$841,105	\$982,455	\$106,650	\$783,210	\$889,860	\$45,000	\$687,465	\$732,465	\$50,000	\$963,688	\$1,013,688
Operating/Fonctionnement (3)	\$26,000		\$96,600	\$96,600		\$57,000	\$57,000		\$70,900	\$70,900		\$69,900	\$69,900		\$97,000	\$97,000		\$445,800	\$445,800
Organization Projects/Projets aux organismes (3)	\$445,264	\$33,850	\$319,390	\$353,240	\$71,500	\$550,505	\$622,005	\$75,350	\$508,705	\$584,055	\$97,650	\$551,310	\$648,960	\$30,200	\$450,515	\$480,715	\$10,000	\$285,415	\$295,415
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$144,900	\$10,000	\$295,750	\$305,750	\$62,600	\$392,150	\$454,750	\$66,000	\$261,500	\$327,500	\$9,000	\$162,000	\$171,000	\$14,800	\$139,950	\$154,750	\$40,000	\$232,473	\$272,473
TOTAL (4)	\$3,458,984	\$257,700	\$4,110,806	\$4,374,406	\$521,094	\$4,494,850	\$5,015,944	\$501,729	\$4,476,056	\$4,977,785	\$500,081	\$4,186,540	\$4,686,621	\$295,750	\$4,367,213	\$4,662,963	\$296,338	\$5,073,745	\$5,370,083
Operating/Fonctionnement (3)(4)	\$841,500		\$966,600	\$966,600		\$879,000	\$879,000		\$1,046,400	\$1,046,400		\$1,001,900	\$1,001,900		\$1,057,000	\$1,057,000		\$1,616,000	\$1,616,000
Organization Projects/Projets aux organismes (3)(4)	\$920,994	\$80,750	\$1,090,176	\$1,170,926	\$261,700	\$1,320,431	\$1,582,131	\$338,424	\$1,331,125	\$1,669,549	\$285,750	\$1,305,440	\$1,591,190	\$159,700	\$1,349,060	\$1,508,760	\$100,500	\$1,272,947	\$1,373,447
Grants to Individuals/Bourses aux artistes	\$1,696,490	\$178,350	\$2,054,030	\$2,232,380	\$251,500	\$2,295,419	\$2,546,919	\$159,750	\$2,098,531	\$2,258,281	\$148,189	\$1,879,200	\$2,027,389	\$116,050	\$1,961,153	\$2,077,203	\$195,000	\$2,184,798	\$2,379,798
Services		\$4,500		\$4,500	\$7,894		\$7,894	\$3,555		\$3,555	\$66,142		\$66,142	\$20,000		\$20,000		\$838	\$838
Sub-total Individuals + Projects + Services (3)	\$2,617,484	\$263,600	\$3,144,206	\$3,407,806	\$521,094	\$3,615,850	\$4,136,944	\$501,729	\$3,429,656	\$3,931,385	\$500,081	\$3,184,640	\$3,684,721	\$295,750	\$3,310,213	\$3,605,963	\$296,338	\$3,457,745	\$3,754,083
Sous-total Bourses + Projets + Services (3)																			
(1) Excludes Special Funds, the Public Lending Right Commission, the Canadian Commission for UNESCO and bilingual national organizations/Excluant les dotations privées, la Commission du droit de prêt public, la Commission canadienne pour l'UNESCO et les organisations nationales bilingues.																			
(2) The Council's data are based on the language of the application/Les données sont basées sur la langue utilisée dans la demande.																			
(3) From 1999-2000 to 2005-06, Writing and Publishing Block Grants are shown under Organization Projects. In 2006-07, Block Grants are under Operating. Hence the total of Grants, Projects and Services in 2006-07 is not comparable with previous years/De 1999-2000 à 2005-06, les subventions globales du Service des lettres et de l'édition considérées comme des subventions de projet. À partir de 2006-07, elles s'ajoutent aux subventions de fonctionnement. En conséquence, le total "bourses+projets+services" à partir de 2006-07 n'est plus comparable aux années précédentes.																			
(4) Support increased in 2006-07, in part, because of new money available for supplementary operating grants, grants to individuals and access (dissemination) grants/l'augmentation en 2006-07 est attribuable, en partie, aux suppléments pour l'aide au fonctionnement, les bourses aux artistes et l'aide à la diffusion.																			